L’assemblée générale de l’Académie d’Architecture a élu, Jean-Pierre Sueur en qualité de « membre associé ».
Selon les statuts de cette académie, *« les membres associés sont choisis parmi les personnalités françaises et étrangères qui contribuent par leurs œuvres, par leur rayonnement ou par leur action à la promotion des valeurs architecturales ».*
Jean-Pierre Sueur a beaucoup écrit sur l’urbanisme et l’architecture, notamment dans ses rapports *« Demain la ville »* (1998) et *« Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? »* (2012) ainsi que dans son livre *« Changer la ville »* (Odile Jacob, 1999). Il a été, en tant que maire d’Orléans, à l’initiative de projets donnant toute sa place à l’architecture contemporaine.
Créée en 1840 sous le nom de « Société centrale des architectes », l’Académie d’Architecture, ainsi dénommée depuis 1953, compte cent membres admis par cooptation. Ils doivent avoir *« acquis une expérience incontestée dans divers domaines de l’architecture et de l’urbanisme par des travaux de qualité »*. Son siège est à Paris, à l’ancien hôtel de Chaulnes, place des Vosges.

>> Lire la lettre par laquelle le président de l’Académie annonce son élection à Jean-Pierre Sueur.

.

Phoca PDF